



Déclaration des élu.e.s CGT au CTP **Dialogue social à la Région Occitanie** **Année zéro !**

Le 20 juin 2022

Mesdames et Messieurs, les conseiller-e-s régionaux représentant l'Autorité territoriale, **nous souhaitons tout d'abord réagir à la séquence d'échange ce 16 juin entre Monsieur Simon MUNSCH le Directeur Général des Services et les agents des services généraux.**

Bon nombre des interrogations formulées par les collègues ont porté sur **le pouvoir d'achat** : augmentation du prix de l'essence, ou des fluides consommés en télétravail, demande de travailler en tiers-lieu proche du domicile, questions sur les primes aux déplacements doux, aides aux abonnements SNCF, primes article 111 non attribuée aux nouveaux embauchés, absence de solution de restauration bon marché et de qualité à Montpellier,...

Les agents ont confirmé dans le tchat des difficultés financières que nous ne cessons de pointer dans nos derniers communiqués. Cette problématique bien réelle, vient s'ajouter aux nombreuses remarques faites au cours de cette même session sur **les conditions de travail et les difficultés générées par la réorganisation, la surcharge quotidienne, une structure professionnelle toujours plus pyramidale, et l'adaptation permanente sans savoir pourquoi.**

Nous souhaitons ensuite attirer votre attention sur la qualité du dialogue social depuis votre élection en juin 2021. **Il y a presque un an, jour pour jour, les 20 et 27 juin 2021, la liste l'Occitanie en Commun conduite par Carole DELGA était élue avec 57,77 % des voix dans un scrutin marqué par une abstention de 63 %.** Nous nous étions félicités à cette occasion de la déroute de l'extrême droite incarnée par le Rassemblement National.

A l'occasion de ces élections régionales, la candidate Carole DELGA avait répondu à notre questionnaire et nous l'en avons remerciée. **Nous avons eu la confirmation des engagements sur le principe de non-mobilité forcée, sur les moyens alloués au COS et sur le réexamen des Lignes Directrices de Gestion dans le respect du statut de la fonction publique.**

Concernant l'organisation du service public régional, nous avons noté avec intérêt la volonté de la candidate Carole DELGA de faire du **bien-être au travail « une grande cause interne ».**

Dès la réélection de Carole DELGA à la Présidence de la Région le 2 juillet 2021, la CGT Région Occitanie avait fait part de son souhait d'ouvrir avec la Collectivité les chantiers suivants :

- **La mise en œuvre du RIFSEEP pour la filière technique**
- **Les dotations dans les établissements d'enseignement et la contractualisation de la double autorité avec le rectorat**
- **La déprécarisation des contractuels et l'internalisation des missions de service public actuellement déléguées au privé**
- **L'organisation du travail, le management et la qualité de vie au travail**
- **La lutte contre les discriminations et pour l'égalité femme/homme.**

Nous avons fait part à l'exécutif régional de notre disponibilité pour ouvrir, de manière constructive et rapide, des discussions avec la Collectivité.

Après un an de mandat, **la Présidente Carole DELGA n'a toujours pas trouvé le temps de nous recevoir, ni de nous rencontrer, organisations syndicales et représentants du personnel, pour nous présenter la nouvelle feuille de route de son nouveau mandat.**

En lieu et place de cet échange, il a été annoncé unilatéralement aux agents et aux représentants du personnel à la rentrée scolaire de 2021 une réorganisation générale des services et des directions pour mettre en œuvre ces nouvelles priorités régionales.

Nous le rappelons, il s'agissait « tout simplement » de passer de 9 DGD à 6 et de 40 directions à 20 pour application effective, au 1^{er} janvier 2022... **A ce jour, la réorganisation n'est toujours pas achevée et continue d'interroger les agents et les collectifs de travail dans leurs missions et**

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région - 22, boulevard maréchal Juin - 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud - Bureau A123. - 05 61 33 57 68 - 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT - 201, avenue de la Pompignane - 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr

dans le sens donné à leur travail. Aux changements de périmètre et de fonction s'ajoutent des situations de surcharge, de sous-charge et d'épuisement professionnel.

A notre demande d'extension du RIFSEEP à la filière technique conformément à la délibération du Conseil régional Occitanie de décembre 2017, il nous a été proposé des groupes de travail souvent ajournés et reportés pour nous imposer au final **un RIFSEEP spécifique, différent de celui des agents de la filière administrative et culturelle, un RISEEP au rabais et échelonné sur 5 ans maximum.**

A l'exigence d'égalité et de justice pour les agents régionaux, il nous a été retourné des arguments budgétaires et comptables. Les agents de la filière technique, les 5000 agents des lycées, les plus bas salaires devraient payer la crise économique et sanitaire et la guerre russo-ukrainienne...

La CGT a déposé deux préavis de grève auprès de la Présidente depuis avril. Un préavis de grève est la marque d'une faillite du dialogue social. **A chaque préavis, nous avons indiqué notre souhait de reprendre les discussions avec la Collectivité. Aucune réponse, ni positive, ni négative ne nous a été donnée. Le silence de la Collectivité pour tout dialogue...**

Dans un contexte économique difficile pour le pouvoir d'achat, forts du soutien des 2500 signatures de la pétition « tous pour le RIFSEEP », la Collectivité nous a contraint à appeler les agents régionaux à **la grève le 7 juin dernier et à se rassembler devant les Hôtels de Région et des maisons de région.** Nous regrettons là-aussi qu'aucun signe ne nous ait été donné à l'issue de cette journée d'action qui aura des impacts financiers sur les salaires d'un millier d'agents. Le mépris de la Collectivité pour tout dialogue...

A notre demande de répondre au **mal-être au travail des 1100 agents des 68 lycées identifiés par l'administration comme structurellement sous-dotés**, il nous a été transmis après multiples relances des informations parcellaires et des données lacunaires sur la revoiture des dotations et sur la prise en compte des pondérations dans le calcul des effectifs. **Notre seul objectif syndical est d'améliorer la situation concrète des agents régionaux** dans l'intérêt du service public régional rendu aux usagers. Nous regrettons les blocages de la Collectivité à nos demandes légitimes. **L'esquive et les manœuvres de retardement de la collectivité pour tout dialogue...**

Le dialogue social a été mis à mal par la crise sanitaire – nous regrettons de tenir nos instances toujours en visio – et par la loi de la transformation de la fonction publique du 6 août 2019 qui réduit le droit des agents et la représentation des personnels. **Mais dans un dialogue, il faut être deux.** Nous regrettons également l'absence voire la défiance de la Collectivité, de la Présidente à notre endroit.

Un an après le début de ce nouveau mandat, dans la perspective des prochaines élections professionnelles du 8 décembre 2022, **la CGT en appelle à revitaliser d'urgence le dialogue social à la Région** et nous faisons comme à chaque fois, loin des caricatures, des propositions en ce sens comme :

- **La mise en place de rencontres annuelles avec la Présidente** déclinées en rencontres tous les deux mois avec l' élu régional au dialogue RH
- L'intégration systématique des représentants du personnel aux différents comités de suivi
- **La création d'une équipe/référent au dialogue social au sein de chaque direction**
- **Le respect de l'avis des représentants du personnel dans les instances représentatives du personnel.** Les projets ne peuvent plus être validés uniquement avec les voix du collègue employeur
- L'élaboration d'une nouvelle méthode de travail participative et transversale des instances représentatives du personnel

Pour la CGT Région Occitanie, le progrès social c'est respecter l'égalité entre les agents, garantir un haut niveau de dialogue social et soutenir le pouvoir d'achat des salaires les plus bas.

Les élus.e.s CGT au Comité Technique Paritaire

Les coordonnées du syndicat CGT au Conseil Régional Occitanie

Toulouse : CGT - Hôtel de Région – 22, boulevard maréchal Juin – 31406 TOULOUSE cedex 9

Bâtiment Sud – Bureau A123. - 05 61 33 57 68 – 06 75 51 87 04

Montpellier : CGT – 201, avenue de la Pompignane – 34000 MONTPELLIER - 06 08 10 24 83

Site internet CGT Conseil Régional : www.cgt-region-occitanie.com / Courriel : syndicat-cgt@laregion.fr